

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fort-de-France, le 30 janvier 2026



ARS MARTINIQUE : AGIR AU SERVICE DES MARTINIQUAIS

À l'occasion de ses vœux à la presse le jeudi 29 janvier 2026, le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Martinique, Yves Servant, est revenu sur son approche, sur les avancées de l'année 2025 et sur les perspectives pour 2026.

Le triptyque de l'ARS Martinique : proximité, ouverture et réactivité

Dès son arrivée, il y a un an, le Directeur Général a fixé un cap aux agents de l'ARS Martinique : plus de proximité, plus d'ouverture et plus de proximité.

« L'ARS est une tutelle mais c'est aussi un partenaire de proximité aux côtés de tous les acteurs de la santé publique et de la cohésion sociale : élus, collectivités, institutions, associations, professionnels de santé ».

L'année 2025 a permis de démultiplier les stratégies d'aller-vers portées par l'Agence : actions de prévention dans le cadre des contrats locaux de santé, caravanes, appels à projets d'initiative locale (lutte anti vectorielle, conduites addictives), permanences de professionnels de l'ARS dans les agences France Services, labellisation de 12 structures France Santé ou encore création du groupement d'intérêt public Martinique Santé.

« La santé est au cœur du pacte républicain. C'est un sujet éminemment politique et collectif. On ne peut pas déployer des politiques de santé de manière isolée, il faut travailler en réseau. L'ARS a renforcé l'ensemble de ses partenariats en étant présente aux côtés des acteurs tant pour les événements de prévention que pour la gestion de crise ».

Le Directeur Général a également souligné la capacité collective à faire face, de manière réactive, à des défis environnementaux majeurs.

S'agissant de l'échouement massif de sargasses, un comité d'experts a été installé pour étudier les syndromes en début d'année, puis un groupement d'intérêt scientifique a été mis en place pour aider à la décision publique.

Concernant la thématique chlordécone, Yves Servant a aussi insisté sur l'augmentation des chlordéconémies (près de 32 000 en 2025) et sur le renforcement du dépistage précoce du cancer de la prostate chez les ouvriers agricoles.

Contribuant à la lutte contre la désinformation en santé, l'ARS a dynamisé sa communication avec des messages plus lisibles et adaptés aux réalités du territoire : vidéos capsules, challenges numériques, lien avec les médias, lettre hebdomadaire aux partenaires. L'audience sur les réseaux sociaux a atteint un niveau record en 2025 avec plus de 3 millions de vues et des campagnes de prévention ou de sensibilisation remarquées (ex. « Je suis donneur et je le dis » menée avec le CHU de Martinique et 9 villes ambassadrices du don d'organes).

2025 : accélérer les projets

En dépit des contraintes budgétaires et des difficultés structurelles liées aux territoires ultramarins, le Directeur Général est revenu sur quelques réalisations concrètes qui ont jalonné l'année 2025 :

- ✓ La relance des projets de reconstruction des centres hospitaliers du Saint-Esprit, de la Trinité et de Pierre Zobda Quitman (PZQ4) ;
- ✓ La délivrance de nouvelles autorisations dans le champ sanitaire, notamment sur les transports ;
- ✓ Le déploiement de 14 pôles d'appui à la scolarité au service de l'école inclusive en lien avec le rectorat ;
- ✓ La mise en œuvre de la réforme des Services Autonomie à Domicile et la préparation du Service Public Territorial de l'Autonomie avec la Collectivité Territoriale de Martinique ;
- ✓ L'accélération du virage numérique sur le territoire et le développement des usages numériques sécurisés : plateforme de transports sanitaires centralisée, ViaTrajectoire ;
- ✓ Le soutien à différentes filières : urgences, assistance médicale à la procréation, cancérologie, psychiatrie (service d'accès aux soins SAS en psychiatrie) ;
- ✓ Le renforcement de l'attractivité de la Martinique pour les professionnels de santé (conciergerie, aides à l'installation, valorisation des talents, etc.) ;
- ✓ La coordination de thématiques transversales comme les grands marginaux ou la santé des femmes ;
- ✓ La structuration d'un Gérontopôle, pour penser le bien-vieillir en Martinique de manière quantitative et qualitative ;
- ✓ La reconnaissance de l'établissement unique de santé mentale et la création du centre hospitalier intercommunal Sud Caraïbe.

« Notre objectif est de soutenir les acteurs pour que les projets de santé émergent, aboutissent et produisent leurs effets. Nous suivons ces projets et les structures porteuses de manière très rapprochée avec les mêmes exigences d'efficacité, d'efficience et de performance que nous appliquons aux actions menées par l'ARS ».

2026 : garder le cap et préparer l'avenir

2026 sera une année importante pour l'ARS Martinique. Le Directeur Général a rappelé la volonté de garder le cap et de préparer l'avenir. Cela se traduira notamment par :

- La poursuite de la modernisation d'établissements (ex : MAS St Pierre) et de la consolidation du groupement hospitalier de territoire (GHT) ;

- L'ambition d'excellence et de solidarité à travers le développement de la recherche, de l'innovation et de la coopération avec d'autres régions d'hexagone et avec la Caraïbe ;
- La rationalisation des structures d'observation pour mieux identifier les besoins de santé ;
- La mise en place d'Etats Généraux (drépanocytose, soins palliatifs, santé mentale) et des livrables associés (livres blancs, nouveau projet territorial de santé mentale) ;
- Le renforcement des actions de promotion de la santé (alimentation et activité physique) et de prévention (maladies chroniques, obésité, dépistage et vaccination) ;
- Le déploiement du plan Grand Age et la mise en œuvre de la loi sur le handicap Serafin-PH avec l'amplification des inspections des structures médico-sociales ;
- La poursuite de la délivrance de nouvelles autorisations sur le territoire (urgences, hospitalisation à domicile, cancérologie, etc.) ;
- La préparation du dossier d'ouverture d'une nouvelle unité pour malades difficiles en psychiatrie.

Parallèlement à cette feuille de route, l'ARS accompagnera en 2026 sa propre transformation. Fidèle au principe de continuité de service, elle s'adaptera aux arbitrages qui seront rendus prochainement concernant l'action publique en santé à l'échelle locale.

Yves Servant a conclu ses vœux par un remerciement appuyé aux équipes de l'ARS et à tous les acteurs engagés pour la santé en Martinique, qu'ils soient hospitaliers ou libéraux, médicaux ou non médicaux, du secteur sanitaire ou secteur médico-social, salariés ou bénévoles au sein d'associations.

« Je voudrai saluer l'engagement des professionnels de la santé, ceux qui font vivre le principe de fraternité, ceux qui ont la responsabilité si singulière de prendre soin, ceux qui agissent pour améliorer l'état de santé de la population martiniquaise. »

Contact presse :

Mission communication ARS : ars-martinique-communication@ars.sante.fr – 0696 23 68 63 / 82 24 75